

II) E C R E T N° 40 Bi/PR/MAIS.  
portant nomination du Chef d'Arrondissement  
d'Agoué.  
-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

SUR la proposition du Président du Conseil, Chef du Gouvernement,  
Chargé de la Défense, des Affaires Intérieures, de la Sécurité  
et de l'Information;

VU l'Ordonnance n°8/GPRD/SGG du 11 Janvier 1964, portant Constitution  
de la République du Dahomey ;

VU le Décret n°33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation du  
Gouvernement;

Le Conseil des Ministres entendu,

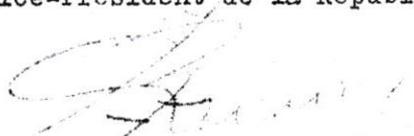
D É C R Ê T E :  
-----

ARTICLE 1er. - M. Robert AGBIDINOUCOUN GLELE, précédemment en service à la  
Préfecture du Nord-Ouest à Natitingou est nommé Chef de l'Arrondissement  
d'AGOUE (Sous-Préfecture de Grand-Popo) en remplacement du Maréchal des  
Logis Donatien Augustin BRUN, remis à la disposition du Directeur de la  
Gendarmerie Nationale.

ARTICLE 2. - Le présent Décret, qui prendra effet pour compter de la date  
de passation de service sera enregistré, publié et communiqué partout où  
besoin sera./.-

Fait à Cotonou, le 12 Mars 1964.

pour le Président de la République absent,  
Le Vice-Président de la République;

  
J. AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Ministre des Finances, des Affaires  
Economiques et du Plan,

AMPLIATIONS:

PR	10
PC	10
SGG	5
DAI	2
CF	2
DGF	2
TREOSR	2
INFO-RADIO	2
PREFET N.O.	2
PREFET CENTRE	2

  
F. APLOGAN